Concernant la facture définitive de la tranche des travaux d’enfouissement réalisés en 2020. S’agissant des travaux définitifs, il ne s’agit pas de factures mais d’avis des sommes à payer édités par le centre des finances publiques.

Le premier avis concerne la participation à l’enfouissement BT rues Sabine et des Etangs en date du 17/05/2021 pour un montant de : 24334.00 €

Le second avis concerne la participation à l’éclairage public et télécom rues Sabine et des Etangs en date 27/05/2021 pour un montant de 37408.38 €

**Pour rappel :**

Ces travaux ne sont réalisés que s’ils rentrent dans le cas des priorités définies par le Comité Syndical de l’USEDA qui sont les suivantes :

1. Enfouissement des réseaux fils nus
2. Renforcement des réseaux
3. S’il reste des financements, enfouissement dans les Communes dont le ratio : réseau souterrain/réseau total est le plus faible